

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 23 février 2015**

Le lundi 23 février 2015 à 18h30, dans les locaux du CBE.

Etaient présents :

Membres du Bureau

- Patrick MIGUET - Président
- Philippe POIRREAU – Trésorier
- Annouk ARZOUMANIAN – Secrétaire Excusée
- Sylvie DUBREUIL
- Laetitia GELY Excusée
- Lynda LEBAN

Membres d'honneur

- René VALENCE – Membre fondateur du CBE Sud Luberon
- Bernard PICARD – Membre fondateur du CBE Sud Luberon
- Jacques DUMONTIER – Membre fondateur du CBE Sud Luberon Pouvoir

Collège Elus

- CCPL- Représentant de la communauté de commune des Portes du Luberon Excusé
- COTELUB -René VALENCE – représentant la Mairie de la Tour d'Aigues
- CPA- Annie AMAROUCHE – représentante de la CPA Pouvoir
- Commune de la Bastidonne - Annouk ARZOUMANIAN Excusée
- Commune de Pertuis- Annie AMAROUCHE – Conseillère municipale de Pertuis

Collège Entreprises

- G.E.P.E := Représenté par Hervé DANNEELS Pouvoir
- Entreprise « IRIS CONSULT »= Représenté par Sylvie DUBREUIL
- Entreprise « Prendre Soins Formation » = Représenté par Laetitia GELY Excusée
- Entreprise « Areva Technique Atome » = Représenté par Fabienne MARTEL Excusé
- Réseau des entreprises de la TOUR d'AIGUES représenté par Romain BRETTE Excusé
- SCOP « ADREP » = Représenté par Colette BELLET Pouvoir
- SCOP « Les saveurs du Phénix » = Emmanuel BARBAN Excusé

Collège Représentants des Syndicats et des Salariés

- Syndicat CFDT = Représenté par Philippe POIREAU
- Syndicat UDES = Représenté par Patrick MIGUET

Collège Représentants du secteur associatif

- Association « CSV » = représenté par Elisabeth GIMENEZ
- Comité de jumelage « Pertuis-Este » - représenté par Didier DELAMARE Excusé
- Association « Le jardin de l'Être » représenté par Lynda LEBAN

Membres associés (avec voix non consultatives) :

- CMA de Vaucluse = Représenté par Rachid ACHFIAA
- Pôle EMPLOI Excusé
- CCI de Vaucluse = Représenté par Serge GARCIA
- DDTEFP de Vaucluse Excusé

Représentant des salariés du C.B.E. :

- Hervé DANNEELS – Directeur CBE Sud Luberon

Soit onze présents sur un total de dix-neuf membres du Conseil d'Administration.

Le Quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

Ordre du jour

- A. **Présentation de l'arrêté des comptes 2014**
- B. **Présentation des actions de l'année 2014 et projets 2015**
- C. **Questions diverses**

A - Présentation de l'arrêté des comptes 2014

En préambule, Patrick MIGUET présente les événements marquants de l'année 2014.

Le Président informe le Conseil d'Administration de la situation comptable à ce jour, en l'état des événements financiers connus au 23 février 2015, le président précise que les comptes sont arrêtés, certifiés par le commissaire aux comptes et seront soumis à l'approbation à l'assemblée générale prévu le 31 mars 2015.

Le compte de résultat de l'association :

Le chiffre d'affaire du CBE pour 2014 et de **275 976 €**

Les salaires et les charges salariales sont de **169 901 €**

Les charges externes sont de **109 283 €**

Le Président précise que les charges salariales sont en diminution pour 2014.

Les charges externes sont en augmentation du fait de la contractualisation de prestations externes par des experts sur des projets nécessitant leur apport en compétences sur des projets nouveaux (Pas vers l'Emploi, Economie Circulaire, Erasmus....)

Les autres produits sont de **34 062 €**, ce sont des transferts de charges, les aides de l'état sur les contrats aidés et le rachat du contrat du photocopieur.

Les autres charges sont de **19 836 €**, le président précise que ce sont des provisions pour dépréciation clients pour le FSE essentiellement.

Le président propose de verser un intéressement pour les salariés au titre des résultats de l'année 2014 d'un montant de **7 860 € net**

Le bilan du CBE Sud Luberon accuse un résultat de **3 158 €** pour 2014.

Le compte de bilan de l'association :

Les actifs de l'association :

Les acquisitions de l'immobilisation 2014 sont de **6 261 €**, essentiellement pour de l'achat informatique, du matériel SONO, et la refonte du site internet, portant les immobilisations en cours à **9 640 €**

Les créances clients sont de **149 776 €**

- FSE = 58 908 €
- CG 84 = 39 155 €
- ADEME = 19 689 €
- Autres = 32 024 €

Sur le livret bancaire de l'association : **40 476 €**

Les disponibilités en banque sont de **2 233 €**

Total de l'actif : 202 125 €

Le passif de l'association :

L'association a constitué un fond pour le projet associatif de **102 841 €**

Le président proposera de valider l'affectation du résultat de **3 158 €** au projet associatif lors de l'assemblée générale du 31 mars 2015.

Sur les comptes de tiers :

Les dettes fournisseurs de l'association sont de **35 541 €**

Les dettes sociales sont de **32 428 €**

Les produits constatés d'avance sont de **28 157 €**

Total du passif : 202 125 €

En résumé pour 2014 :

Total des charges = **306 880 €**

Total des produits = **310 038 €**

Résultat = **3 158 €**

B - PRESENTATIONS DES PROJETS 2015

Hervé DANNEELS présente succinctement les grands projets 2015

1. PROJETS 2015 :

1. Accompagnement des séniors

Un P.A.S. vers l'emploi... (Programme d'Accompagnement des Seniors)

Action en partenariat avec le Pôle Emploi et la mission locale.

Programmation 2015

SESSION n° 2

Présentation du dispositif = Les 2 et 9 février

Session du 19 février au 30 avril 2015

SESSION n° 3

Présentation du dispositif

Les 13 et 20 avril

Session du 7 mai au 9 juillet 2015

SESSION n° 4

Présentation du dispositif

Les 14 et 21 septembre

Session du 8 octobre au 17 décembre

2. Nos forums.... Et actions emploi

FORUM : « L'Emploi dans le secteur de l'enfance, la jeunesse et l'éducation »

Prévu en novembre 2015 sur Pertuis

RENCONTRE : pour les professionnels du TOURISME

En collaboration avec l'office du tourisme COTELUB

Prévu en mai 2015 à Lauris

3. Economies circulaire territorialisé :

Les Nouvelles formes d'Economies : « Un projet local de développement économique durable et territorial »

Organisation du projet

- Conception du diagnostic – Septembre 2014 / Mars 2015
- Réalisation du diagnostic – Mai à Octobre/Novembre 2015
 - Actions de sensibilisation des acteurs économiques
 - Communication
 - Recensement des initiatives - confection d'un étalonnage pour mesurer les performances
- Communication sur Evaluation – jusqu'à Janvier 2016
- Expérimentations d'actions pilotes et Mise en place de plan d'actions – Janvier 2016 à fin 2017 et plus.....

3 dates à retenir :

Les entrepreneuriales :

- Le 12 mars de 18h30 à 21h au CBE Sud Luberon
- Le 9 avril de 18h30 à 21h à LA TOUR D'AIGUES Bâtiment communautaire COTELUB

Manifestation sur l'Economie Circulaire

- Le 13 avril sur Pertuis

4. Citoyenne Européenne – Janvier 2015

Les tables citoyennes sur la **citoyenneté européenne** s'organiseront en 3 temps :

- **Table citoyenne « L'Europe, parlons-en »**

Cette première rencontre permettra dans un premier temps, aux participants, d'être informés de l'actualité européenne concernant la France et en particulier leur région.

- **Table citoyenne « L'Europe, faisons-la »**

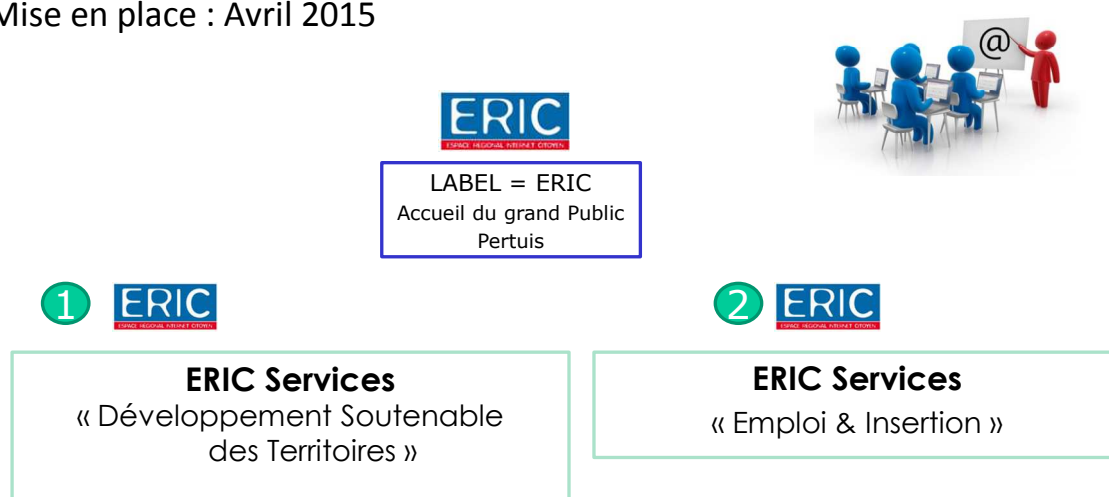
Cette rencontre permettra de présenter comment le Conseil Régional s'intègre dans la politique européenne comment cette vision globale s'applique au territoire.

- **Formation sur les financements européens**

Suite à ces deux rencontres, une journée d'information et de formation sera organisée afin de sensibiliser les participants aux différents fonds européens disponibles en région et aux programmes européens de coopération existants.

5. ERIC - Espace Régional Internet Citoyen - 2015

Mise en place : Avril 2015



6. EYE = Erasmus for Young Entrepreneurs - 2015

Lancement : Avril

Erasmus pour Jeunes Entrepreneurs est un nouveau programme européen de mobilité offrant à de jeunes entrepreneurs la possibilité d'acquérir un nouveau savoir-faire et de compétences managériales essentielles pour la bonne gestion d'une entreprise en travaillant aux côtés d'un patron de PME expérimenté dans un autre pays européen.

C - QUESTIONS DIVERSES : néant

**La date de l'assemblée générale du 31 mars 2015 à 18h30 au CBE
est validée par les personnes présentes.**

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance à vingt heures cinquante.

Fait en deux exemplaires, le 23 février 2015,

Le Président
Patrick MIGUET